L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 18 OCTOBRE 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Editeurs-Propriétaires : G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, E. MARRY. Rue de Chartres, No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS : JEUDI MATIN, 18 OCTOBRE.

Le bureau et l'imprimerie de l'ABEILLE sont actuellement au No 109, rue de Chartres, entre Conti et St Louis.

Les deux Comités.

Tous les partis ont un comité directeur qui les représente, leur imprime l'impulsion et aux époques de lutte prépare leur succès. Le parti Sociétés et le parti Américain de la Louisiane ont chacun le leur à la Nouvelle-Orléans. C'est le foyer où [illegible] ranimer le zèle et les espérances, [illegible] se retremper l'énergie de [illegible] lorsqu'il y a deux comités en présence et que l'effervescence [illegible] leur fait appréhender un [illegible] orageux, ils se mettent en commun les mesures pour prévenir le désordre. [illegible] central démocratique s'est [illegible] récemment à quelques avocats [illegible] leur opinion sur le véritable [illegible] électorale. Il a formulé, dans [illegible] courant, une série de [illegible] désigne les avocats. Ceux-ci [illegible] de transmettre leurs réponses: [illegible] sont favorables aux vues et [illegible] espérances du comité local.

[illegible] pas de dire que le 5, le secrétaire [illegible] démocratique invitait le [illegible] à se soumettre à la décision [illegible] qui avaient été désignés. [illegible] au moment même où il lui [illegible] cette invitation, il transmettait à [illegible] Durant et autres la série [illegible] légales, et avant même que [illegible] n'eût fait connaître sa [illegible] réponses de quelques-uns des [illegible] au comité démocrate. [illegible] américain, dans une Adresse au [illegible] public hier, se plaint de [illegible] y voit la preuve que le [illegible] de la démocratie louisianaise [illegible] que sa proposition [illegible].

[illegible] l'ordre de la correspondance [illegible] américain ayant reçu le [illegible] secrétaire démocrate, a répondu [illegible] même. Il a refusé [illegible] proposition qui lui était faite, [illegible] de part ni dans le [illegible] la décision devait [illegible] la solution des questions [illegible] soumises. Il n'y avait [illegible] qu'un seul [illegible] la cause américaine, et [illegible] garanties pour la [illegible] incomplètes, [illegible] importantes, que [illegible] ajouter à la [illegible]. «Le [illegible] être assuré du [illegible] de la Louisiane [illegible] d'autres suffrages [illegible]. Il est clair, par [illegible] tous les partis s'unissent [illegible] but, aucun vote [illegible] qu'aucun vote il [illegible].

Bien entendu, la comédie [illegible] nous parlons plus haut, et [illegible] américain a adressé [illegible] celui-ci a répondu, dans laquelle le comité [illegible] annonçait qu'il avait [illegible] charge de s'entendre [illegible] et bien désigner le [illegible] prendre de concert [illegible] maintenir l'ordre le [illegible]. La lettre a été soumise le [illegible] américain qui l'a [illegible] qui lui était faite et [illegible] sa réponse affirmative [illegible] Conseil démocratique. [illegible] pour où l'adresse [illegible] a été envoyée aux [illegible] démocrate le [illegible] présente.

[illegible] ces préparatifs qui [illegible] que le comité démocratique [illegible] adresse au peuple ainsi [illegible] changée avec le [illegible]. Encore s'il l'avait donnée [illegible] en a supprimé [illegible] pouvait prouver aux [illegible] américain était [illegible] ses adversaires pour [illegible] mesures qui pouvaient [illegible].

[illegible] américain se plaint de ce [illegible] et de cette flagrante [illegible] convenances. Il déclare [illegible] n'aurait dû avoir [illegible] des deux partis, des [illegible] ayant été [illegible] acceptées de l'autre, [illegible] pouvoir agir [illegible] rien cacher au [illegible] la correspondance, [illegible]. Au moment [illegible] démocrate annonçait [illegible] que le comité américain [illegible] tout arrangement, n'avait [illegible] la lettre dans laquelle [illegible] savoir au contraire [illegible] conférer avec le soussigné [illegible] pour arrêter de concert [illegible]. Ce n'est pas tout: [illegible] que le comité américain [illegible] n'accepter que des votes [illegible] qu'il n'avait pas dit qu'il ne [illegible] pas une partie de ces votes légaux. La lettre du comité américain renfermait ces mots: «Notre principe [illegible] rendre, si c'est possible, au [illegible] primitive dans la Louisiane [illegible] cordialement tous ceux qui [illegible] venir aux polls et à [illegible] en les y encourageant, [illegible] auquel ils appartiennent.»

Nous [illegible] vers la fin de l'adresse du [illegible].

[illegible] une bonne fois le [illegible] qui existe entre les deux [illegible]. On croit généralement qu'il sera [illegible] beaucoup de votes illégaux aux [illegible] jour de l'élection. On croit que [illegible] votes, s'ils sont admis, seront favorables [illegible] ticket démocratique. Donc, le comité [illegible] ne paraît pas tant se préoccuper [illegible] admission ou du rejet des votes, [illegible] ceux qui seront reçus, que des votes qu'on ne laissera point introduire dans [illegible] électorale: voilà pourquoi il signale [illegible] tant de soin notre désir de ne recevoir [illegible] d'autres suffrages que les suffrages légaux.

En résumé, nous déclarons que, considérant [illegible] que nous avons été traités avec peu [illegible] nous ne voyons pas qu'il [illegible] possible d'avoir d'autres rapports [illegible] central démocratique de [illegible].

[illegible] est donc complète entre les [illegible]. Désormais plus d'échange [illegible] la correspondance est close. [illegible] dans ce qui précède [illegible] les documents qui ont été publiés [illegible] résumer l'adresse du comité américain.

NAVIRES DANS LE PORT.

On trouvera dans notre 2me page française la revue des navires qui se trouvent actuellement dans notre port, avec l'indication précise du lieu de leur mouillage. Nous avons en rade à cette heure: 71 navires (ships), 16 barques, 9 bricks, 13 goëlettes et 5 steamers de mer faisant un total de 117 bâtiments de toute dimension. De ces 117 navires, 9 sont en chargement pour le Havre, 22 pour Liverpool, 2 pour Glascow, 3 pour Gênes, 1 pour Trieste, 1 pour l'Espagne, 1 pour Anvers, 1 pour Rotterdam, 1 pour Hambourg, 9 pour New-York, 12 pour Boston, 2 pour Philadelphie, 1 pour Baltimore, 1 pour Providence, 1 pour la Guadeloupe, 1 pour Campêche, 1 pour Corpus Christi, 2 pour Galveston et 46 pour des ports incertains.

L'*Evening News* de Mobile vient de passer des mains de M. Howard à celles de M. C. C. Langdon. Ce dernier écrivain est un des vétérans de la presse américaine.

Dépêches Télégraphiques.

Transmises à l'Abeille.

Navigation intérieure.

Louisville, 17 octobre—Le niveau de l'Ohio tombe de nouveau: il y a 5 pieds 7 pouces d'eau dans le chenal. Le steamer Wm Bagaley est arrivé ici hier, venant de la Nouvelle-Orléans.

Cincinnati, 17 octobre—Notre marché aux farines est ferme: la superfine s'est vendue de $7 40 à $7 50 le baril. Le blé rouge vaut $1 50 le boisseau; le mess porc $20 25 le baril; le whiskey de 33 1/2 à 33 3/4 cts le gallon.

Marché de New-York.

New York, 17 octobre—La farine de la marque de l'Ouest est ferme et vaut de $8 61 1/2 à $8 le baril. Il s'est vendu du blé rouge du Sud à $2, et du blé rouge de l'Ouest à $1 95 le boisseau. Le porc est languissant: il vaut $22 50 le baril.

TE-DEUM.—Nous rappelons à nos lecteurs que le Te-Deum organisé par les Français de la Nouvelle-Orléans pour célébrer le haut-fait d'armes de la prise de Sébastopol, doit être chanté ce soir à six heures à l'Eglise St-Louis. L'assemblée qui avait été convoquée hier à la salle d'Orléans, a décidé qu'elle ratifiait les mesures prises par le comité pour la solennité projetée.

NOUVELLES D'EUROPE.—Une dépêche télégraphique nous apprend qu'hier soir à 9 heures le steamer *Atlantic*, attendu à New-York avec des nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes, n'était pas encore arrivé dans ce dernier port. Il y entrera sans doute aujourd'hui et le télégraphe nous transmettra un sommaire des avis européens.

CANDIDATS.—A une convention démocratique, tenue le 13 de ce mois, à la Pointe à la Hache, MM. LOUIS LOMBARD, de la paroisse de Plaquemines, et NELVIL SOULÉ, de St Bernard, ont été unanimement choisis comme candidats, le premier pour représenter à la Législature d'Etat la paroisse de Plaquemines, le second pour les fonctions d'avocat de district des paroisses de Plaquemines et St Bernard.

M. J. J. MICHEL.—L'*Autochtone* de St Jacques parle avec éloge de M. J. J. MICHEL, un des candidats du parti américain de la Nlle-Orléans, pour le Sénat de l'Etat. Voici comment s'exprime ce journal:

« Nous avons lu avec plaisir le nom de J. J. Michel sur la liste des candidats sénatoriaux de la Nlle-Orléans. M. Michel est créole de Saint-Jacques et appartient à une respectable famille de notre paroisse. A force d'étude et de travail, il s'est conquis une brillante position au barreau de la Louisiane. Homme intègre et éclairé, il remplira avec honneur pour lui-même et utilité pour ses commettants et pour l'Etat tout entier les hautes fonctions auxquelles il est appelé. Nous éprouvons un légitime sentiment d'orgueil, de voir notre ami et co-paroissien dignement apprécié par nos frères d'Orléans.»

L'ÉLECTION DU TEXAS.—Bien que deux mois se soient déjà écoulés depuis que les élections aient eu lieu au Texas, le résultat dans le district de l'Est pour le Congrès n'est pas encore connu. Les chances, aux dernières dates, paraissaient en faveur d'Evans; les journaux démocrates croient cependant à l'élection de Ward.

LA PHOTOGRAPHIE EN ANGLETERRE.—La photographie a atteint en Angleterre un degré de perfection extraordinaire. On montrait dernièrement à Manchester une épreuve qu'une tête d'épingle eût couverte: en l'examinant à l'aide de verres grossissants on reconnaissait, dans cet espace presque imperceptible un groupe de sept portraits: tous les membres de la famille de l'artiste y figuraient, et la ressemblance était frappante. Une autre épreuve, plus petite encore que la précédente (elle n'a que la 1,900me partie d'un pouce) renferme 680 lettres dont chacune est parfaitement distincte à l'aide du microscope.

Louisiane.

VERMILLIONVILLE — L'*Echo* de Lafayette nous apprend qu'il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune cette année à Vermillionville.

OPELOUSAS.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* du 13 courant:

La gelée blanche que nous avons eue samedi dernier, et le temps frais qui continue depuis, n'a pas peu contribué à la conservation de la salubrité publique. Les données que nous recevons de l'extrémité sud-est de notre paroisse ne sont pas très rassurantes quant à la fièvre jaune, mais ce même temps il n'y a rien encore de bien alarmant.

La semaine dernière, on nous avait rapporté que deux cas de fièvre jaune s'étaient déclarés à Washington, mais il paraît qu'après une étude spéciale de ces deux cas, les médecins ont déclaré que ce n'était pas la fièvre jaune. Ajoutons que les deux malades sont maintenant rétablis.

Les nouvelles qui nous viennent de St Martin sont toujours tristes. La mortalité y continue sa moisson, et la maladie ne semble pas diminuer sensiblement.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE D'INCENDIE.—Jean Marty a comparu hier devant le recorder Ramos, sous prévention d'avoir mis le feu chez lui, rue Miro, entre Dumaine et St Anne, le 20 septembre dernier, entre trois et quatre heures du matin.

M. B. Abadie, officier de police du Deuxième District, déclare qu'il fut réveillé, à 4 heures du matin par le cri au feu! Il courut à la maison; les portes étaient ouvertes, et un homme du nom de Switzer essayait d'étouffer les flammes. La maison appartenait à M. Marty, la moitié seulement était habitée. Le témoin découvrit, au rez-de-chaussée dans une chambre de derrière de la partie non occupée, une traînée de soufre et une mèche attachée à un gros grenier où elle était attachée à un des pieds de camphine. Il y avait, dans une chambre au rez-de-chaussée, un *cas* semblable à ceux dans lesquels on met de la camphine. Le témoin avait vu M. Marty, à quatre heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure Dumaine et Miro, près de sa maison.

Jean Cap, marchand de lait, en passant, le 20 septembre dernier, à environ quatre heures du matin, dans la rue Dumaine, vit le feu; il descendit aussitôt de la charrette et entra dans la maison; la porte de devant n'était pas fermée à clé. Le témoin [illegible] de matières combustibles; il aida [illegible] à éteindre le feu et s'en alla après [illegible] connaît pas l'accusé.

Martin Dourat—Le témoin demeure chez M. Marty, qui l'avait chargé de louer la moitié de la maison qui n'était pas occupée. Dans l'après-midi, il vit l'accusé et lui dit que quelqu'un devait louer la maison. M. Marty répondit d'abord qu'il ne voulait pas la louer, mais il consentit ensuite. L'accusé était descendu du second étage pour venir parler au témoin.

Mme Dourat—La déposition de cette dame s'accorde avec celle de M. Dourat et du sergent Abadie.

M. P. A. St Chéron déclare qu'il a vendu, il y a environ trois semaines, deux *cans* et un gallon de camphine. Le témoin reconnaît les cans. L'accusé se souciait de la camphine à son magasin.

M. James Switzer est une des personnes qui ont éteint le feu. Il ouvrit la porte, monta au second et enfonça les portes et les fenêtres. Le témoin a vu la mèche et les *cans* de camphine dont M. Abadie et Mme Dourat ont parlé. La mèche paraît par un trou pratiqué dans le plancher. Le témoin a vu dans une chambre de derrière, un sac rempli de morceaux de bois de pin. Il a vu également un *can* de camphine, dans une chambre de devant, au rez-de-chaussée.

Le capitaine *John Youenes*, agent des compagnies d'assurances, s'est rendu chez M. Marty après que le feu eut été éteint. Le feu avait été mis dans la chambre de devant et la chambre de derrière, au rez-de-chaussée. Le témoin a vu la mèche, le soufre et les morceaux de bois de pin dont les autres témoins ont parlé; il a vu un morceau de chandelle. Il y avait une échelle près du *can* de camphine; l'échelle semblait neuve. M. Marty lui dit qu'un menuisier qui travaillait au magasin de M. Maître lui avait vendu le *can* et la camphine. Lorsque le témoin lui demanda comment ces articles se trouvaient dans la chambre, il répondit qu'il n'en savait rien; qu'il les avait achetés pour son nouveau quadrennes à Versailles.

Le témoignage de M. *François Youngfiesh* s'accorde avec celui de M. Switzer.

Le recorder a envoyé l'accusé devant la première cour de district.—M. C. Roselius présentait la défense.

La maison de M. Marty était assurée pour $1000 à la compagnie d'Orléans.

REGRETTABLE INCIDENT.—Mardi soir, à une réunion de la direction des écoles publiques du 2me District, un débat très vif s'éleva entre deux membres au sujet d'une maison qu'il s'agissait de louer. La discussion ayant pris une tournure personnelle, le président se vit obligé d'appeler les directeurs à l'ordre. M. Gicquel, pour y mettre fin, a demandé l'ajournement, et sa proposition fut adoptée; la séance levée, la discussion fut reprise entre les deux membres; l'un d'eux ayant employé un langage assez peu parlementaire, [illegible] une dure parole, [illegible] la figure de son adversaire, [illegible] sortant soudain son poignard, [illegible] frappe l'autre, lorsque M. Gicquel se jeta courageusement entre eux, et parvint à désarmer le coup. Malheureusement, il fut lui-même atteint au poignet; la lame lui fit une blessure d'un demi pouce de largeur et lui coupa une artère. Les docteurs Turpin et Bieshe furent appelés et mirent un appareil sur la blessure qui, comme on le pense bien, n'est pas grave, mais qui néanmoins est fort douloureuse.

SUICIDE.—Daniel Williams anglais, âgé de 26 ans, qui travaillait, depuis trois ans, chez M. Douglas, graveur, rue St Charles, s'est suicidé hier, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la rue Perdido. En sortant de l'établissement, à 2 heures, il dit à M. Webb, qu'il se reviendrait plus; il se rendit peu après à la pharmacie de M. Gibon, encoignure St-Charles et Union, et acheta une fiole de laudanum sous prétexte qu'il avait des douleurs rhumatismales et voulait se soulager. Le pharmacien lui dit de n'en prendre que dix gouttes à la fois.

Williams rentra chez lui, [illegible] à la dame de la maison qu'il allait se quitter et lui dit qu'il lui laissait tout ce qu'il possédait dans le monde. Quelques instants après il avala le contenu de la fiole et expira au bout d'une demi heure, malgré les soins du médecin.—Le coroner a pratiqué la levée du corps.—Williams a été poussé à cet acte de désespoir par la mort de sa femme.

LA LOI ET LES MAGISTRATS.—Un individu nommé William Reed comparaissait hier devant le recorder Stevenson pour port d'armes secrètes. La loi votée dernièrement pour le châtiment de ce délit est des plus sévères: elle porte que les recorders enverront devant la 1re Cour de District, sur la preuve du délit, les individus traduits devant eux pour port d'armes secrètes. La pénalité est de [illegible] consiste en une amende de $250 ou un emprisonnement de trois mois à la prison de paroisse.—Dans le cas qui nous occupe, le recorder Stevenson, au lieu de se conformer à la loi, a jugé à propos de condamner le délinquant à $25 d'amende. C'est une violation flagrante de la loi; si les preuves eussent été insuffisantes, le recorder était libre de renvoyer Reed de la plainte; [illegible] ses devoir [illegible] de remettre le prévenu aux mains du shérif. C'est ce que fait invariablement le recorder Bright.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le jury a déclaré Bridget Morgan coupable de voies de fait, mais l'a recommandée à la clémence de la cour.

—James Ward a été déclaré coupable de port d'armes.

—John Hinds et John F. Collins dit Jack Shepperd, se sont reconnus coupables de port d'armes.

—John Smith dit Black Joe et Frederick Schuyler se sont reconnus coupables de vol.

—Le jury a acquitté F. Cornelius qui était accusé de vol.

VOL.—Des sommes de $35 à $45 ont été volées, mardi soir, à Ludovich Bardwell, Allemand, à la chambre de M. Warner, coin [illegible] Girod et Fulton. Il y avait plusieurs personnes dans la chambre où se trouvait Ludovich; celui-ci, prétendant qu'un des argents ne lui fut enlevé. Parmi les gens qui était dans la chambre [illegible] arrêté [illegible] à l'Allemand [illegible]. Le recorder [illegible] l'affaire du nommé [illegible] et George Powers, qui [illegible] M. Warner [illegible] se trouvait [illegible] Cour de District. [illegible]

DÉBIT DE WHISKEY.—Louis Faessel, propriétaire d'un magasin de comestibles situé au coin des rues Magazine et Gourse, a été arrêté hier à la demande de M. Morrill qui l'accuse d'avoir vendu du whiskey à un nègre John appartenant à M. Beauvais.—Cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

ARRIVÉE D'ÉMIGRANTS.—Le navire brêmois Herman est entré dans le port mardi matin. Il y avait à bord 390 Allemands se rendant à St Louis. Pas de mendiants de profession parmi ces émigrants.

MAISON DE DÉBAUCHE—Martina Book et Marie Meyer ont été arrêtées hier et écrouées, en attendant l'interrogatoire, sous prévention de tenir une maison de débauche au No 36, Dumaine.

BOURDONNEMENS.

Les Américains, ce peuple d'affaires, ce peuple qui devrait être sans la tyrannie de certains préjugés, de certaines intolérances et de certaines coutumes qui sont le seul retard et peut-être le seul obstacle au très grand rôle qu'il est appelé à jouer; les Américains aiment l'argent: le temps fait de l'argent, et c'est la seule chose qu'on ne puisse acheter avec de l'argent. N'en pouvant acheter, ils l'économisent, et on ont ainsi à leur disposition plus que les autres peuples.

Par suite de cet esprit parcimonieux à l'égard du temps, ils ont imaginé pour certaines cas un mode de correspondance dont les premiers spécimens ont causé en France un étonnement mêlé d'un peu de gaîté. Réalisant cette pensée du Romain qui aurait voulu avoir une maison de verre, convaincus d'ailleurs que leurs compatriotes sont comme eux trop occupés de leurs propres affaires pour s'arrêter et perdre de temps (du temps!) aux affaires des autres, au lieu, par exemple, d'écrire, de plier, de cacheter et d'adresser douze lettres d'invitations pour un dîner, ils envoient à un journal une note ainsi conçue: « M. Sanderson prie ses amis MM. Mordaunt, Cooper, Williamson, etc., de venir manger un chevreuil chez lui, le mardi 14 septembre, à six heures précises: il y aura une sauce verte.»

Ce mode a un autre avantage, c'est que si MM. Mordaunt, Cooper ou Williamson sont en voyage, comme ils ne manquent pas de lire le journal tous les matins, l'invitation leur parvient plus vite que par une lettre. C'est à cet avantage que l'on doit attribuer des annonces comme celles-ci, que je répète de confiance pour les avoir vu citées, sans les avoir lues dans le texte original:

« M. Ed. Johnston supplie sa chère Ellen de ne pas l'oublier dans cette douloureuse absence.»

« Mme veuve Massachussets fait savoir à ses nombreux amis que la forte colique qui l'avait assaillie après son dîner de fête, mercredi dernier, n'a eu aucun résultat fâcheux.»

«Mademoiselle Ida Desse prie M. Richard Simpson de lui dire, oui ou non, s'il est décidé à l'épouser, parce qu'il se présente un autre parti pour elle.»

Cette façon de correspondre, qui a d'abord excité la surprise et un peu d'hilarité en France, est aujourd'hui sur le point de s'y établir. Je pense être agréable à mes lecteurs en leur en signalant des symptômes certains que j'en ai récemment découverts. L'extension de ces confidences à trente-cinq mille exemplaires ne pourra que donner aux journaux un surcroît d'intérêt. Une autre cause tend nécessairement à développer cette manifestation publique des sentiments secrets; cette cause, la voici:

J'ai signalé, il y a déjà longtemps, une révolution opérée dans nos mœurs.

Autrefois, les femmes déçues dans leurs espérances, réveillées en sursaut de leurs rêves, les femmes trompées ou les femmes qui avaient trompé avec des suites fâcheuses, avaient coutume d'entrer en religion; aujourd'hui elles entrent en feuilleton, et s'empressent de verser leurs pudiques confidences et les larmes d'un cœur profondément blessé dans l'âme des trois cent mille lecteurs d'un journal bien placé.

Celles qui ne peuvent obtenir dans les recueils périodiques et les journaux, l'accueil souhaité, ont recours d'ordinaire aux moyens les plus violents pour y suppléer. Elles louent des livres dans les cabinets de lecture, et, s'emparant des marges blanches, elles y tracent leurs impressions personnelles. Le plus souvent elles prennent l'auteur à partie et l'attaquent avec une vive énergie. Comme elles ont soin de choisir pour champ de bataille, ou plutôt pour arène, les marges des livres les plus en vogue du moment, elles se trouvent pouvoir compter sur un public nombreux et un auditoire satisfaisant.

C'est ainsi qu'en parcourant ces livres, le lecteur se trouve tout à coup interrompu au moment le plus intéressant par une note manuscrite qui lui crie: «Pour énoncer des sentiments aussi désenchanteurs sur l'amour, il faut que vous ayez été bien trompé, monsieur.»

Ou bien:

«N'avez-vous donc jamais rencontré, ô poète! une âme sœur de la vôtre? une femme constante et dévouée comme il en est encore quelques-unes?»

Ou bien:

«Non, il n'est pas au monde de femme pareille à ce monstre de Clothilde! Pour tracer d'une femme un semblable portrait, il faut que l'auteur n'ait ni une sœur ni une mère.»

Ou bien encore:

« Et moi aussi j'en ai versé des larmes amères, et sans qu'une main amie vînt panser les plaies de mon cœur.»

Mais quelques libraires se fâchent, et nonseulement exigent le prix des exemplaires gâtés, mais encore les détruisent et les retirent de la circulation. De sorte qu'il faut renoncer à se faire entendre de l'auditoire rassemblé par l'auteur choisi.

Mais, comme je le disais tout à l'heure, un débouché s'ouvre à ces âmes qui ont besoin de s'épancher.

Quelques recueils périodiques ont imaginé d'établir à leur dernière page un article intitulé *Correspondance*, dans lequel, en quatre ou trois lignes, ils répondent sommairement aux lettres qui leur sont adressées. Ils épargnent ainsi de longues lettres à écrire, à plier, à cacheter, etc.

Mais on ne figurerait difficilement quelle influence a sur le style des lettres adressées à ces journaux la pensée de celles qui les écrivent, que ces épîtres ne passent pas sous les yeux du public, du moins il en sera fait mention, et que les lecteurs intelligents pourront, par la réponse, reconstruire la demande.

C'est à un travail de ce genre que je me suis livré, afin de vous en soumettre le résultat. Au moyen d'une réponse trouvée à l'article *Correspondance* d'un journal destiné à l'instruction de la jeunesse du beau sexe, j'ai reconstruit la lettre à laquelle on répond, comme Cuvier, avec trois os d'un *dynotherium giganteum*, reproduisit le squelette entier de cette bête antédiluvienne. J'ai la conscience d'avoir apporté tout le soin possible à ce travail.

L'ardeur avec laquelle on profite du débouché qu'offre l'article *Correspondance* une fois constatée, il n'est pas douteux que les journaux s'offrent très avantageusement pour eux une partie de leur dernière page à ces correspondances à l'américaine auxquels il aura fallu créer ce chapitre, où les gens correspondant entre eux au lieu de correspondre avec le journal.

Le recueil cité, en répondant à ses correspondantes, a coutume de citer le début de la lettre à laquelle il répond.

On comprend combien ce début est alors soigné, et comment, sachant que seul il aura les honneurs de l'impression, on tâche d'y mettre son âme tout entière, et d'y montrer à la fois infiniment d'esprit, de sensibilité, de finesse et de distinction.

Ainsi la lettre que j'ai reconstruite commence par ces mots qui sont cités dans la réponse: «De ma sombre solitude.»

Eh bien! après avoir examiné, pesé, retourné tous les mots de la réponse que je vous soumettrai ultérieurement, il est impossible que la lettre n'ait pas été ainsi conçue:

« Madame,

« De ma sombre solitude où m'enferme un deuil qui a détruit toutes mes espérances en tranchant dans leur fleur les jours d'un objet aimé, je m'adresse à vous pour obtenir quelques renseignemens. Comme il faudra que quelque jour je sorte de cette sombre solitude où m'ont été doux de cacher une existence désormais décolorée, je voudrais savoir si je dois porter un mantelet, un *talma* ou un châle long. Quel est le plus «deuil?»

» Ensuite, comme il viendra un jour, hélas! où je ne devrai plus manifester au dehors un deuil qui sera éternel dans mon âme, je voudrais savoir pour cette épreuve:

» 1o. Sur quel côté il convient de plier les cachemires,

» 2o. Quelle est la manière la plus *comme il faut* de les attacher.

» Revenons à mon deuil:

» Quelles sont les prescriptions de la mode relativement aux mouchoirs destinés à étancher mes larmes amères?

» Puis-je tenir à la main ce mouchoir humide sans manquer à la mode du moment?

» Autre question pour l'époque redoutée où la tyrannie du monde, me forçant de jeter mon deuil aux orties, j'aurai à rendre des visites.

» Tirez-moi d'un doute: On m'assure qu'il n'est plus d'usage de *corner* les cartes qu'on porte soi-même.

» Si on les plie, de quel côté faut-il les plier, et quelle est exactement la largeur à donner au pli?

» Agréez, madame, etc.»

Voici la réponse:

« *De ma sombre solitude.*

» Evidemment qu'un châle long est toujours *plus grand deuil* qu'une *confection quelconque*.

» Ces sortes de châles, par la raison qu'ils sont *grand deuil*, se portent avec *moins de prétention* que les cachemires.

» Pour répondre à votre question, je vous dirai que le plus souvent les cachemires se replient sur le côté droit. On les fixe près du cou par une longue épingle à tête de fantaisie.

» Du reste, ces sortes de châles sont difficiles à porter gracieusement.

» Les mouchoirs de deuil se font à vignettes noires, ou bien brodés en soie noire. Les tenir à la main donne aujourd'hui l'air un peu toilette.

» Quelques personnes font encore un pli aux cartes de visite. Le pli part se replient au côté droit; le pli doit avoir un demi-centimètre de longueur.»

Il y aurait bien quelques commentaires à faire sur la lettre et la réponse pour achever mon œuvre et la rendre utile à la *jeunesse du beau sexe*, à l'éducation duquel est consacré le recueil auquel j'emprunte cette intéressante correspondance.

On pourrait dire aux jeunes lectrices dudit recueil que ces minuties n'ont aucune importance pour les femmes sensées; qu'il ne faut obéir à la mode que dans ses lois générales et non dans ces ordonnances de détail; que, pour être tout à fait raisonnable, il faudrait choisir les formes et les couleurs qui vont le mieux à chacune, et prendre pour la règle conseil de la dignité, de la modestie et de la situation où se trouvent placées.

Que toutes ces révélations sont imaginées par la vanité maladroite des femmes et par l'avidité sordide des couturières; que si la mode les vaut pas la peine qu'on l'attaque de front, elle vaut encore moins la peine qu'on s'y soumette servilement.

Qu'il n'y a besoin de suivre que les grandes révolutions, et qu'il n'est pas vrai qu'une femme soit «bien mise» qui ne l'est point à sa convenance pour obéir aux nouvelles petites niaiseries qu'imaginent les couturières; qu'il y a quelque chose de maladroit dans l'usage qui veut que le *bon ton* demande de nouvelles niaiseries des vêtements; que les chapeaux et les jupes qu'elles viennent de [illegible]; que [illegible] fraîcheur; [illegible] élégante et distinguée, [illegible].

Tout [illegible] jeunes lectrices du [illegible].

ALPHONSE KARR.

Qu'il n'est pas correct de dire que tel ou tel vêtement est *deuil*, non plus que l'*équipement que*.... qu'il n'est ni de bon goût ni de langage de la bonne société d'adopter l'argot des couturières et des marchandes de modes; qu'appeler *une confection quelconque* un vêtement quelconque vendu dans les boutiques qui s'intitulent *maison de confection*, est une locution qui appartient à un argot et ne doit pas être empruntée;

Qu'il n'est pas correct non plus de dire *mon talma* pour désigner un manteau. Une femme comme il faut doit dire *mon manteau*, comme on dit un fiacre ou une voiture, sans demander une intéjection, une urbaine, une sylphide, etc;

Qu'une femme comme il faut ne porte rien *avec prétention*;—que porter avec plus de prétention un cachemire qu'un autre châle moins cher est le comble du ridicule et du mauvais goût;

Qu'enfin, si je ne conseille pas en général l'insurrection complète contre la mode, il est évident que s'y astreindre dans les détails et les minuties de la toilette et des usages; qu'attacher, par exemple, toutes le châle de la même manière, avec une épingle pareille, ou de faire à ses cartes un pli précisément du même nombre de centimètres, c'est perdre toute individualité, c'est faire de toutes les femmes un certain nombre de poupées à ressort, toutes coulées dans le même moule.

Il serait peut-être bon également de faire une dernière observation relativement aux prescriptions à propos de mouchoir, qu'édicte l'austère institutrice qui consacre ses laborieux loisirs à préparer à la génération future des femmes sensées et de bonnes mères de famille.

Je sais bien qu'il n'est pas correct de dire que «tenir le mouchoir à la main donne l'air un *peu toilette*,» mais je ne sais pas si le précepte est accepté, sauf sa rédaction.

Eh bien! je dirai que, la mode a décidé cela, c'est bien une de ses plus sottes et de ses plus cocasses inventions. Tout tyran est un peu ridicule et devient inévitablement Shahabaham, comme je le soutenais l'autre jour; la mode est un tyran et n'en est pas plus exempte que les autres.

Le mouchoir est destiné à la satisfaction d'une de ces nécessités que les gens bien élevés se cachent entre eux de leur mieux. L'ancienne civilité voulait qu'on se servît du mouchoir à la dérobée, sans bruit, avec dissimulation. Que ce soit «plus ou moins toilette,» il serait propre de ne pas arborer le mouchoir inutilement. On n'élude pas ce prétexte en ornant le mouchoir de dentelles et de broderies. Une cuvette en porcelaine de Saxe n'en est pas moins une cuvette. Thersite ne fût affublé du manteau d'Agamemnon, qu'il n'en eût pas moins été Thersite.

ALPHONSE KARR.

Variétés.

SOUVENIRS D'UN MEDECIN
(DE SAMUEL WARREN),
LA CONSOMPTION.

(*Suite*)

Telle était la situation intérieure de cette famille, lorsque miss Herbert, à dix-huit ans, revit l'Angleterre.

Le voyage long et monotone, comme il est toujours, avait cependant donné une impulsion heureuse à son existence. La nouveauté des scènes, la brise maritime qui ne manque jamais de communiquer une vigueur nouvelle, quelquefois momentanée, à ceux qui en subissent l'influence, tout semblait concourir à raffermir la santé de la jeune personne; les espérances de l'oncle renaquirent plus vives que jamais, à son arrivée à Plymouth. Quand il la vit s'apprêter sur le bord du navire, l'œil rayonnant, la figure calme, fraîche et riante, il crut que tout était fini, que ses craintes seraient trompées, et que le salut d'Elisa était assuré. Une voiture les attendait sur le rivage; elle franchit rapidement, d'un pas bondissant et léger, l'espace qui la séparait de sa voiture. Quand ils s'y furent assis ensemble, le vieillard, dans sa joie, ne put s'empêcher de l'embrasser et de lui dire:

—Mon enfant, te voilà en Angleterre, que Dieu te fasse vivre heureuse! Longtemps, je l'avoue, ta m'as inspiré des craintes; maintenant que tu respires l'air de ta patrie, je ne sais pourquoi j'ai conscience et la certitude de ton bonheur et de ta vie.

Sir Charles pleurait en parlant ainsi. Le célèbre docteur Baillie, qui vivait encore et qu'il se hâta de consulter, ne découvrit dans la situation de miss Herbert aucun sujet de crainte.

—C'était, disait-il, une jeune fille délicate dont une sorte d'excès de travaux et des plaisirs pourrait, si elle s'y livrait jamais, altérer la constitution; mais à laquelle on pouvait promettre une longue existence si elle était bien dirigée, si elle habitait la campagne, et pourvu qu'elle se mariât de bonne heure.

Sir Charles Herbert, complètement rassuré, suivit à la lettre les instructions du docteur. Il acheta à peu de distance de Londres un château de style semi-gothique, et dont les tourelles élégantes s'élançaient d'une mer de verdure. Ce fut le sanctuaire où le vieillard, idolâtre de sa nièce, prépara pour elle une existence à la fois simple et charmante. Il ne vivait que pour miss Herbert, qui était une de ces passions intenses, uniques, dont la force a quelque chose de merveilleux et dont l'isolement augmente la force. Souvent il s'asseyait près de la fenêtre de la bibliothèque, les yeux fixés sur la vaste pelouse de verdure qui s'étendait en face du péristyle gothique.

Cette scène sans drame était touchante par le sentiment intime qui s'y cachait. La jeune fille, chaque jour plus belle, et qui, tout en se rapprochant de l'adolescence, gardait sa délicatesse enfantine; la joie de ces fleurs; le chien de la famille, l'ami intime de la maison, était près d'elle, se couchant à ses pieds, s'élançant ou s'arrêtant à sa voix; et l'oncle, qui n'avait plus au monde de lien, qui avait livré à sa nièce tout ce qui lui restait de sensibilité et d'espérance, passait des heures entières à suivre de l'œil les mouvements de la jeune fille.

Elle avait dix-huit ans. Sa beauté, son intelligence, se développaient à la fois. Chercherai-je à communiquer à mes lecteurs les idées et les sentiments que cette jeune fille fit alors naître chez moi? La plupart des hommes, observateurs inattentifs, ajouteront peu de foi à mes paroles, et croiront que je revêts de couleurs idéales un être créé par ma seule imagination. Aux yeux de ceux qui examinent plus curieusement les détails et les variétés de la vie, mon récit restera au-dessous de la vraisemblance; ils savent avec quelle précocité ardente les facultés de l'esprit se déploient chez les êtres que la phthisie prédestine à une mort prématurée.

Oui, j'ai entendu Elisa Herbert jeter dans une conversation rapide plus d'idées élevées, plus de pensées saisissantes et heureuses qu'on n'en trouve dans les œuvres de beaucoup d'auteurs à la mode; et si je reproduisais ici les observations naïves de la jeune fille sur le Tasse et sur Mozart, sur les émotions que donnent la peinture et la musique, on ne manquerait pas d'attribuer à je ne sais quel charlatanisme d'écrivain de la société l'écrit qui contient ces remarques. Par un phénomène que les philosophes expliqueront s'ils le peuvent, il semble que cette maladie, détachant d'avance ses victimes de toutes les pensées terrestres, éteignant dans leur sein la flamme de la vie, attise celle de l'intelligence et du cœur.

Bientôt un sentiment plus vif que tous ceux qui avaient jusque-là occupé miss Herbert s'empara de son cœur. Le jeune capitaine Fitz Williams offrit ses hommages, et, encouragé par sir Charles, digne d'ailleurs d'apprécier le mérite de la jeune fille, il reçut l'aveu de l'amour qu'il avait inspiré, amour qu'il partageait. Le sentiment de bonheur parut augmenter la force physique d'Elisa: on voyait chaque jour les deux fiancés parcourir à cheval les belles campagnes du comté de Kent; la mort avait oublié sa proie. Rassuré sur l'état de sa nièce, l'oncle partit pour l'Irlande où quelques affaires d'intérêt l'appelaient. A son retour, il ne s'aperçut d'aucun changement chez la jeune fille; mais trois jours après, comme il était assis dans son cabinet et occupé à répondre à quelques lettres, il vit entrer la femme de confiance qu'il avait laissée auprès d'Elisa; sa démarche et ses manières embarrassées l'étonnèrent.

—Elisa serait-elle malade? s'écria-t-il en déposant ses lunettes sur le bureau.

—Non, monsieur, non certes, répondit la femme de confiance, tout alarmée de l'agitation du vieillard.

Puis avec mille détours, et au milieu des précautions oratoires les plus multipliées, elle détailla les symptômes alarmants qui s'étaient déclarés pendant l'absence de l'oncle: une toux légère, des insomnies fréquentes, une transpiration froide, des accès de fièvre tous les soirs, enfin, cette rougeur pourprée sur la pommette des joues.»

L'oncle avait écouté le discours amphibologique de la femme de confiance avec assez de patience et d'attention, mais à ces derniers mots, frappant le bureau de ses lunettes qu'il brise et se levant tout d'un coup:

—La phthisie! c'est la phthisie! cette tache rouge, c'est la mort! Pourquoi, ne me l'avez-vous pas dit? pourquoi ne m'avoir pas écrit en Irlande? Je ne vous le pardonnerai jamais, Madame.

Il sonna son domestique et l'envoya aussitôt à la recherche du docteur Baillie; ce dernier était malade, et sir Charles Herbert, fort mécontent d'ailleurs, eut recours à mes services faute de trouver mieux.

C'est alors que je fus introduit dans cette famille, et que j'admirai la capricieuse et insolite énergie des affections de choix, de celles qui n'ont pour règle que leur propre fantaisie, et nos n'avoir imposé. Jamais père tendre pour sa fille; jamais mère n'a ressemblé plus entièrement de la vie unique d'une jeune et belle épouse.

A ce seul mot de consomption le pauvre oncle frémissait de terreur. Dieu sait quelles précautions il m'ordonna de prendre! avec quel zèle il me recommanda de ne pas laisser miss Herbert soupçonner le danger qu'elle courait! Dieu sait avec quel tremblement, quelle anxiété, quelle agitation il m'introduisit auprès d'elle! C'était un soir du mois de septembre; on prenait le thé dans un petit salon; les rayons mélancoliques d'une soirée d'automne traversaient le feuillage sculpté de la croisée gothique et tombaient sur une jeune fille délicate, vêtue de mousseline blanche, extrêmement belle,—miss Herbert.

A peine eus-je vu l'ensemble de la jeune personne que je sus qu'elle était condamnée. Rien de plus alarmant pour un médecin que la blancheur de certaine complexion avec le vermillon vif qui colorait la pommette des deux joues et le lustre singulier de deux yeux noirs qui étincelaient pour un front pâle. On ne pouvait s'y méprendre; le matin même, j'avais fermé les yeux d'une jeune fille que cette cruelle maladie avait enlevée à sa famille désolée. Je reconnaissais trop bien cette tache sanglante dont elle marque ses victimes. Elle me salua en silence et je vis, par ses yeux se reportèrent sur son oncle.

Cette vision [illegible] pénible à tous; à la jeune fille, qui savait que sa vie était en danger; à sir Charles, qui essayait en vain de dissimuler son trouble; et à la femme de confiance qui depuis longtemps vivait dans l'intimité de la famille et qui aimait beaucoup Elisa. Pendant plus d'un quart d'heure nous fîmes ensemble [illegible] conversation. Enfin, sparément, j'adressai à la jeune fille quelques questions [illegible] en m'attendant parler ainsi, [illegible] elle avait l'air de dire: Vous jouez [illegible] le même sujet, et je [illegible] à parler de [illegible] de Beethoven; [illegible] goût et de talent.

L'oncle serra [illegible] Elisa et la femme de confiance. Mon examen fut assez [illegible] que me confirmer dans l'opinion que j'avais déjà formée: ce qu'il appelait [illegible] cette respiration embarrassée, [illegible] les progrès de l'amaigrissement [illegible] de ses yeux [illegible].

ATTENTION.

Indiennes "cocheco", Flanelles, Couvertes, &c.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente d'indiennes "Cocheco", Flanelles, Couvertes, &c. qui aura lieu aujourd'hui 18 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co No 25 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane. Conditions libérales à la vente.

La circulation du sang est considérée avec raison comme le plus grand bienfait de la Providence. Le cœur communique à toutes les parties du système le sang qui leur donne la force. Que nous soyons éveillés ou endormis, ce fluide passe par les artères et revient doucement par les veines. Combien il est nécessaire qu'il soit pur! Et cependant, que de personnes oublient que cette pureté est la source de la santé. La cause première sont généralement la maladie du foie et les affections nerveuses; la jaunisse, l'indigestion et les douleurs insupportables de la dyspepsie qui font de la vie un fardeau, en sont la conséquence. Les suicides se accréditeraient s'il n'y avait pas de remède contre ces maladies. On se guérira en peu de temps en achetant une bouteille des célèbres AMERS ALLEMANDS du Dr. Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson de Philadelphie. Il est rare que ces amers ne guérissent pas radicalement.

Voir l'annonce.

A vendre par J. WRIGHT & CO, No 151, rue de Chartres. 16 oct—3fpar s

Vers! Vers!

On a écrit beaucoup de traités savants sur l'origine des vers et sur leur influence sur le système. Il n'y a peut être pas de question scientifique qui ait été aussi approfondie. Il faut admettre cependant que la découverte d'un remède pour les vers est plus important que les discussions les plus savantes. Ce remède a été trouvé; c'est le vermifuge du Dr McLane qui a remplacé toutes les préparations de ce genre et que tout le monde demande, parce que les médecins qui l'ont employé en ont tous reconnu l'efficacité.

Que les acheteurs aient soin de demander le CELEBRE VERMIFUGE DE M'LANE, et n'en achètent pas d'autres. Tous les autres vermifuges ne sont rien, comparé à celui-ci. Le véritable vermifuge et les célèbres pilules de McLane sont à vendre par les pharmaciens connus aux Etats Unis et au Canada.

A vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres. Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 13 oct—6

Le navire NUREMBERG, capitaine Meisner, est en déchargement au poteau No 12, Troisième District. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement lesdites marchandises seront envoyées aux dépôts publics.

BAXTER, LOVELL & CO, Encoignure Carondelet et Commune.

N. B.—Aucunes marchandises ne seront livrées sur la Levée sans reçus. La règle est positive.

Le navire JOHN P. HARVARD, capitaine Andrews, venant de Liverpool, est en déchargement. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement lesdites marchandises seront envoyées aux dépôts publics.

BAXTER, LOVELL & Co, Enc. Carondelet & Commune.

N. B. Aucunes marchandises ne seront livrées sur la levée, sans reçus. La règle est positive. 15

Le navire GLOBE, capitaine Baker, venant du Havre, est en déchargement. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement lesdites marchandises seront envoyées aux dépôts publics.

BAXTER, LOVELL & Co.

Aucunes marchandises ne seront livrées sur la Levée, sans reçus. La règle est positive. 15 oc

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 16 octobre 1855.

AVIS.

Avis est donné aux détenteurs de coupons de la ville de la Nouvelle-Orléans émis en faveur des compagnies de chemins de fer, et payables à New York le 1er novembre prochain, que les fonds sont déposés à la Banque de l'Amérique, New York, où ils seront payés sur demande à partir du 1er novembre prochain.

16 oct—3t E. ROUSSEAU, caissier.

SUCCESSION DE JAMES NATA.

Les créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs comptes aux soussignés.

BUDD & LAMBERT, avocats. 18 oct—3m19 rue Toulouse, No 17

Ouvriers—Ouvriers.

DE BONS OUVRIERS cordonniers pour bottes et souliers de chaussures, trouveront du travail pour toute l'année à la manufacture de BLANCARD & GUITET, Encoignure des rues Royale et Dumaine.

On demande également trois bons ouvriers BOTTIERS auxquels le travail sera assuré pour toute l'année. 18 oct

$50 de récompense.

Volé — Dimanche soir, à l'encoignure des rues Girod et Carondelet, une petite mulâtresse âgée d'environ sept ans, nommée Hélène, parlant anglais et comprenant le français; ayant les dents mal placées et grêlée sur le devant, la figure joufflue, petite et forte de corps; elle était vêtue d'une robe d'indienne rouge à pois blancs, et avait des souliers aux pieds. On a vu une femme habillée de noir, avec un garde-soleil gris sur la tête, prendre la petite fille par la main et l'emmener du côté du lac, en suivant la rue Carondelet et en se dirigeant vers le haut de la ville.

Une récompense de CINQUANTE PIASTRES sera donnée à quiconque ramènera l'enfant au No 177 rue Girod, chez Mme veuve Buselin. 18 oct—3t

En débarquement du navire Griffon, de Marseille: 75 barriques vin rouge, marque Bergasse; 10 barils vinaigre blanc; 200 paniers huile d'olive, 24 onces, de Possel fils; 100 caisses do 24 demi bouteilles do; 100 paniers do 24 onces J Plagnol; 100 do do 24 demi bouteilles do; 100 caisses vermouth L Noilly fils; 100 do savon de Arnavon; 75 do salaisons assorties, Bruno Simian; 75 do olives Verdelles; 75 do cornichons; 100 do eau de fleurs d'oranger Mottet; 100 do do petit modèle do; 25 do absinthe Senaujol & Brunstion.

En magasin: 80 barriques vin rouge St Julien et St Estèphe; 45 barils vin blanc; 800 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe, Margaux, etc; 200 caisses vin blanc Haut Sauterne; 100 caisses cerises à l'eau de vie; 10 quarts pipes cognac United Vineyards; 15 qts do Goldenbourg; 10 quarts do, de preuve; Porto, Madère, absinthe suisse, anisette, bouchons, &c.

A vendre par P D SECOND & COUTIN, 18 oct 13, rue Bienville

WHISKEY.—En débarquement du steamer Mo-elator, venant de Cincinnati; 56 barils Mega, lle, de Pike, et à vendre par QUATROUZE & LANGSDORFF. 18 oct 13 et 15, St Louis

En débarquement du navire américain Griffon, cap. Colburn, venant de Marseilles, et à vendre par les soussignés, 8 caisses contenant chacune 20 boîtes cédrats.

PAUL JUGE FILS & Co, 18oct 27, rue St-Louis

En débarquement du navire Nuremberg, du Havre et à vendre par le soussigné: 10 futs absinthe, marque André & Co.

JOSEPH LANATA, 18 oct 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir de France, par la voie de New-York:

500 douzaines cravates pour l'automne et l'hiver. Colset cravates Washington, haute nouv, Parisienne, Do Wellington, do do; Do Palmerston, do do; Do Emile américaine, do do; Cravates carrées et autres, do do.

Un grand assortiment de cannes, joncs et rotins, canes armées et non armées et fouets.

Un assortiment de parapluies soie, coton, parapluies s'ouvrant seuls de coul. de toutes grandeurs.

Gants de peau—500 douzaines de gants Jouvin, garantis véritables, à $1 la paire, pour dames et messieurs, blancs, noirs, couleurs et paille.

50 douzaines de corsets de différentes qualités et de toutes tailles.

Un assortiment de manchettes fourrure, 100 douzaines gants castor, 20 do guêtres en drap, de toutes grandeurs, 100 do gants de laine, 50 do cols et manches jaconas, broderies anglaises pour dames et jeunes filles, Caleçons, gilets, chaussettes, chemises, bretelles, mouchoirs foulards, &c.

LION & PINSARD, 18 oct 66 et 68, rue Royale enc. Bienville

Drap, Drap, Drap.

QUELQUES COUPES pour pantalons, drap boîte nouveaux.

Aussi 1—9 pièces de draps pour paletots,

En vente à des prix très bas, conditions libérales, chez LION & PINSARD, 18 oct 66 et 68, rue Royale enc. Bienville

L. PERROT & Co.,

Rue Royale, No 222, enc. Ste Anne,

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousselines laine, écossais, mérinos, alpacas, cotonnades, satinets, cotonades, tissus à rideaux, cotons blancs et écrus, flanelles, draps de couleurs, tartans, couvertes, châles, lainages, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, brodées, corsets, parapluies, en-tout-cas, ombrelles, rubans, soieries, mercerie, parfumerie, peignes de toutes qualités, et nombreux articles de lingerie, &c.

16oct—3m

Rue Madison No. 13, à la Nouvelle-Orléans,

Hôtel-Restaurant Madison,

TENU PAR EUGENE CAILLER.

CET établissement, situé à deux pas de la halle à la viande, est entièrement restauré et remeublé. Il attirera l'attention des gastronomes et des amateurs du bon goût. M. Eugène Cailler est connu pour que nous nous dispensions de faire son éloge comme cuisinier, et quant à la propreté et l'intelligence de son épouse, son établissement ne peut manquer de devenir d'un confortable achevé, deux avantages qu'avant peu l'HOTEL RESTAURANT MADISON sera le préféré de MM. les voyageurs et des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Pension et logement: cabinets, chambres et appartements. 16 oct—1m

Le professeur J. G. D'Aquin...

[illegible]

Assemblée du PARTI AMÉRICAIN.

LES assemblées suivantes du parti Américain de la Louisiane auront lieu dans la Paroisse d'Orléans:

Assemblées des Wigwams:

3 Au Union Hall, Quatrième District, jeudi, 18 octobre, à 7 heures du soir.

4 A la Salle de Mme Gabriel, Troisième District, jeudi, 25 octobre, à 7 heures du soir.

Mass Meetings publics:

1 Sur la Place Washington, Troisième District, samedi, 20 octobre, à 7 heures du soir.

2 Sur la Place Lafayette, samedi, 27 octobre, à 7 heures du soir.

3 A Alger, mardi, 30 octobre, à 7 heures du soir.

4 Dans la rue du Canal, jonction des rues Bourbon et Carondelet, samedi, 3 novembre, à 7 heures du soir.

L'Hon. Duncan F. Kenner, l'Hon. Randell Hunt, Hon. John W. Frost, M. George Eustis Jr. M. Cyprien D. Dufour, le capitaine Chas D. Dreux, M. J. Dick Suthard, M. J. J. Michel, M. A. Voorhies, l'Hon. Theodore G. Hunt, M. George R. A. Waller et d'autres orateurs distingués du parti Américain harangueront ces assemblées. 18oct—3

C A N D I D A T S
Du Parti Américain de la Louisiane
AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT
ROBERT C. BEALE
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier:
F. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur:
WALTER ROSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction:
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.

Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS

POUR LE SENAT DE L'ETAT:
GLENDY BURKE,
LEONCE BURTHE,
J. J. MICHEL.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS:
Quatrième District Représentatif:
H. B. ECCLESTON & Asa DEVALL
Cinquième District Représentatif:
A. PITOT jr. & G. LEGARDEUR
Sixième District Représentatif:
A. D. DORIOCOURT & Capt. WADE
Septième District Représentatif:
F. C. LAVILLE & J. SOLOMON.
Huitième District Représentatif:
Capt. WHAN & S P DE LABARRE
Neuvième District Représentatif:
CHARLES MORGAN.

OFFICIERS DE PAROISSE.

Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOOTE.

GREFFIERS DE COURS.

Première Cour de District—N. TREPAGNIER
Seconde Cour de District—F. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY BEZOU.
Quatrième Cour de District—S. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. NOTT.
Sixième Cour de District—W. H. BEEGE.

ASSESSEURS.

FRANCIS TURNER.
THEODORE RUSSEL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.

Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ
Troisième District—H. VERNEY FARRAR
Quatrième District—GEO HENDERSON.

JUSTICES DE PAIX.

Première Justice—D. W. MITCHELL.
Seconde Justice—C. M. DE LYONS.
Troisième Justice—G. RICHARDSON.
Quatrième Justice—P. L. CALONNE.
Cinquième Justice—W. M. PRICE.
Sixième Justice—ARTHUR FORTIER.
Septième Justice—W. W. BUFORD.

CONSTABLES.

Premier Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—S. A. AGASSE.
Troisième Cour de Justice—J. DUPLESSIS
Quatrième Cour de Justice—J. ROMAFUMO.
Cinquième Cour de Justice—F. S. HERNANDEZ
Sixième Cour de Justice—JOHN H. MEAD.
Septième Cour de Justice—LEVI GOLDING.

ALGIERS.
Collecteur—EDW. WILSON.
Assesseur—H. W. FOWLER.

Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain.

RICHD RICHARDSON

Le navire HERMANN, capitaine Winterhof, est en déchargement dans le Quatrième District. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement lesdites marchandises seront envoyées aux dépôts publics.

BAXTER, LOVELL & CO, encoignure Carondelet et Commune

N. B.—Aucunes marchandises ne seront livrées sur la levée sans reçus. La règle est positive. 17 oct

Soieries nouvelles!

D. P. SCANLAN & Co,

Nos 12 et 14, rue de Chartres.

ONT l'honneur de faire savoir aux Dames qu'ils ont reçu, par le steamship Philadelphia, un grand envoi additionnel de SOIERIES NOUVELLES pour robes. Leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES D'AUTOMNE est maintenant complet, ainsi que les articles offerts aux [illegible] prix que par le passé. Elles consistent, en partie, en Soieries pour robes, noires et couleurs, unies, à dessins et rayées; MOIRE ANTIQUE, unies et couleurs; Cachemires, mousselines de laine et alpacas, noirs et couleurs, à dessins, écossais et rayés;

Shanghai unis;
MOUSSELINE DE BEZE;
Crêpe d'Espagne;
DRAP DE JAMES;
Broderies;
MANTEAUX ET MANTILLES;
Manteaux et Fourrures;
Mouchoirs, &c. 17 oct—3t

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 96, rue du Camp.

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les amateurs à venir visiter son établissement. Il s'est constamment appliqué, depuis le début de l'art, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il s'y est livré à l'étude; il a récemment introduit les procédés photographiques [illegible], [illegible] qu'il peut produire [illegible] de plus beaux et durables [illegible] grandes et des photographies, simples et en couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6 m

JOURNAL ESPAGNOL
PRENSA DE LA HABANA
(PUBLIÉ À LA HAVANE.)

Prix de la souscription:
Pour une année, port payé.............. $10
Pour six mois do 5
On s'abonne chez Ves HEBERT & Cie, 17 oct 149, rue de Chartres

DREZ,

67 rue de Chartres.

Aux marchands de la campagne.

DEBALLAGE DE CHAPEAUX D'HIVER.

RECU par les derniers arrivages:

Chapeaux de soie pour hommes et enfants;
Chapeaux de castor noir;
do de casimir noir;
do de feutre souples, de toutes couleurs et qualités;
Casquettes soie et toile cirée pr hommes et enfants;
do militaire do do;
do fourrures de toute espèce;
do drap et velours pour hommes et enfants;
do de chasse en maroquin do;
do de fantaisie pour enfants et enfants;

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Les marchands de la campagne trouveront chez lui à des prix modérés un assortiment de tous les articles de chapellerie. (conditions libérales).

On trouvera toujours chez lui les chapeaux soie COIFFE ADHERENTE, d'une légèreté remarquable et d'un beau fini. 17 oct

Chocolat Ménier.

[illegible]

Chocolats [illegible]

Seul approuvé par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison des pâles couleurs, des maux d'estomac, des pertes blanches, de la faiblesse et des maladies chroniques.

Recommandé par MM. Marjolin, Récamier, Blandin, Fouquier, Trousseau, Mathieu, etc, etc.

500 livres chocolat ferrugineux Colmet-Daage.

En vente chez EDOUARD GUILLOT, 17oc Rue Royale, No 140.

ON désire louer une excellente cuisinière française, [illegible]. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations. S'adresser au No 165, rue du Canal. 17 oct—3

CHANGE SUR BORDEAUX, payable à PARIS, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 17 oct 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Griffon, de Marseille: 400 paniers de 12 bouteilles huile d'olive de la marque J Plagnol; 200 paniers de 24 1/2 bouteilles do do do; 200 caisses de 12 bouteilles muscat, de Frontignan; 100 caisses de 12 bout. vermouth de Noilly & Cie; 100 caisses de 12 flacons olives verdalles; 100 caisses de 12 flacons capres; 4 balles graines d'anis d'Albente; 2 balles petits chardons en feuilles; 2 do grande absinthe do; 1 balle hyssope en feuilles; 1 caisse contenant 6 flacons huile essentielle d'anis. A vendre par HENRY VALBLON, 17oct 30, St Louis

En débarquement du navire Globe, et à vendre par le soussigné: 10 paniers champagne; [illegible] United States: 4 boucauts fromage de Gruyère; 200 [illegible] Y & L; 40 do Kirsch do.

SOSTHENE THOMAS, 17 oct 9, rue Gravier

En débarquement du navire Griffon, de Marseille, et à vendre par le soussigné: 500 caisses cerises au Cognac; 200 caisses vermouth; 200 paniers huile d'olive de Plagnol; 500 do-do en demi bouteilles do [illegible]; 100 caisses absinthe; [illegible]

A vendre par JOSEPH LANATA, 17 oct 11, Jefferson, 12 Toulouse

GRANDE SOLENNITÉ RELIGIEUSE ET MUSICALE A L'OCCASION DE LA PRISE DE SEBASTOPOL.

UN TE DEUM A L'EGLISE St LOUIS.

100 coups de canon SUR L'ANCIENNE PLACE D'ARMES.

Le comité d'organisation, nommé par les souscripteurs, a arrêté dans sa séance du 12 que jeudi prochain, 18 du courant, à 6 heures du soir un *Te Deum* solennel sera chanté à la Cathédrale, avec toute la pompe convenable possible.

La partie musicale de cette grande solennité a été confiée à l'habileté de M. Curto dont le nom est si populaire parmi nous.

Cet orchestre s'est engagé à faire tous ses efforts pour donner à l'exécution instrumentale tout l'éclat que la circonstance exige.

Une troupe nombreuse d'artistes distingués est appelée à y concourir. Tout nous porte donc à penser que cette solennité religieuse sera tout ce qu'elle doit être, pleine de grandeur et de magnificence.

L'ordre le plus parfait ne peut manquer de présider à cette auguste cérémonie. Aussi, nous n'hésitons pas à inviter les dames de la ville à venir, par leur présence, en augmenter l'élégance et l'éclat.

Il a été arrêté de plus par ledit comité que des salves d'artillerie seront tirées d'intervalle en intervalle, du matin au soir et pendant la cérémonie.

Il a été décidé en outre que la balance des souscriptions, après les frais payés, sera partagée également entre les deux sociétés de bienfaisance mutuelle françaises et la société de bienfaisance créole.

Les personnes munies des listes de souscription en est confiées, sont priées de vouloir bien en verser le montant entre les mains de M. DELOCHE, trésorier du comité. 16 oct—3

AVIS.

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Mme Stephens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 40 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires même qu'elles sont arrivées à la seconde période. Les personnes sujettes aux crises feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûteront rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré de leur maladie.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. On peut voir voir le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultation: de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No 126, rue du Canal, encoignure Tremé. 11oct

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS.

LE train spécial pour les passagers, qui partait d'Alger le samedi après-midi et était de retour le lundi matin, ne partira plus à dater d'aujourd'hui.

9 oct—30f A. D. SEGER, vice-président.

Changement de magasin.

LABORDE & XIQUES ont transporté leur magasin et leur bureau au No 39 rue de la Nouvelle-Levée, entre Gravier et Poydras, en face du Passage Natchez, au dessus de la grocerie de W A Violett & Co. 17 sep

DIVERS—50 barils huile de lard de choix, pour l'hiver, 150 barils whiskey non rectifié. 250 do do rectifié de Cincinnati, 50 do do Monongahela, 50 et 1/2 eau de vie de New York, 500 caisses amidon perlé, 250 do savon pâle oxidé. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co 16 oct 33, Tchoupitoulas

CHANGE SUR PARIS—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs, par CASTILLO & MARISTE. 15 oct—4m

TAPIS.

J. D. DAMERON & CO. No 25 rue de Chartres et 27, rue de la Douane.

OFFRENT à vendre un grand assortiment de choix de Tapis Wilton velours riches, do riches de Bruxelles, do Bucley de Bruxelles, do Ingrains 3 plis, superfins et ordinaires.

Toiles cirées

De 3 à 24 pieds de large, différentes qualités. Bures, damas de table, guillaume, etc. Stores, corniches pour fenêtres, etc. 16oct—6

Aux marchands de marchandises sèches.

P. DUREL & Co,

No 37, RUE DE CHARTRES.

ONT reçu un nouvel assortiment de papier à lettres et enveloppes, pour coloris, qu'ils offrent aux prix les plus modérés. 16 oct

AUX NOTAIRES.

P. Durel & Co,

37, rue de Chartres,

ONT toujours en magasin un grand assortiment de BLANCS pour ventes, [illegible], PROCURATIONS GENERALES, ACTES DE VENTE avec et sans réconciliation, NOTICES DE PROTET, PROTETS, &c. &c. &c. 16 oct

DEMANDE DE MODISTES.

ON demande plusieurs bonnes modistes. S'adresser au No 14, rue de Chartres. 16 oct—3t

VIN ROUGE—50 barriques et 2000 caisses vin rouge de Bordeaux, en débarquement et en magasin.

PEINTURE BLANCHE—25 tonneaux peinture pure de Belge;

SODA ASH—45 boucauts, anglais;

VIN BLANC—65 barils et 50 caisses vin blanc, 1re qualité;

THE—250 demi caisses thé pouchong en magasin; HUILE DE LIN—Cuite et commune, anglaise; MAQUEREAUX—190 caisses No 3, en magasin; BLANC DE CERUSE—500 barils, anglais, en magasin à vendre par

W. P. VREDENBURG & Co, 17 oct No 73, rue Tchoupitoulas

POMMES DE TERRE—150 barils, Mechanics prime de Louisville, en débarquement du David White.

Oignons—300 barils oignons du Nord, en débarquement.

Pommes de terre—300 barils pommes prime de Louisville, en magasin.

Pommes—300 barils, choix, en état d'être expédiées, en magasin.

Pommes—100 barils pommes, nouvelle récolte, séchées au soleil—en magasin.

Sourkrout—50 barils prime nouveau—en magasin.

Sel—Dattes Turques et de Liverpool—en magasin.

Oignons—100 barils oignons du Nord, en débarquement navire Regia.

Choux—200 barils oignons de l'Ouest, pelures, supérieures de choix et en magasin.

A vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co 8 oct No 61, rue Tchoupitoulas

A VENDRE au dessus—25 quarts Cognac Renault, Corail & Martin, dans primes, 20 paniers vin de Jubert, 300 caisses et paniers huile d'olive surfine Baccigalupi.

En débarquement du navire Globe—800 caisses conserves alimentaires, champignons et petits pois, par LANATA, GANDOLFO & Co 16 oct 9 et 10 Jefferson

CHAMPAGNE Piper Heidsieck—100 paniers grand vin et demi bouteilles, en débarquement du navire Uncle Sam et à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 oct 31 et 33 rue Gravier

ALCOOL—40 barils alcool 92 degrés—8 do huile de lin cuite; 10 do de ordinaire; 10 barils cassonade; 10 barils mâts de la Havane—15 caisses à savon blanc de Marseille; 50 caisses vins blancs; à vendre par

F CUSACHS FRERE & Co, 16oct Enc. Royale et St-Philippe

RECU par les derniers arrivages de Philadelphie; 25 barils acide d'ivoire.

A vendre par l'arrivage du Griffon, 400 paniers huile d'olive, bouteilles de 24 onces;—200 do de 24 demi-bouteilles;—200 do do bouteilles 24 onces.

A vendre par F CUSACHS FRERE & Co, 16oct—3f Enc. Royale et St-Philippe

ON demande un jeune homme de 12 à 15 ans, qui voudrait apprendre l'état de tourneur en cuivre et mécanicien.

Rue de Chartres No 50. 13 oct

Petits pois!

CENT caisses 100 1/2 boîtes chaque petits pois au naturel, de la marque Jh Pomone, de Nantes, en débarquement du navire Trenton, venant de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 oct 31 et 33, rue Gravier

FRUITS à l'eau de vie—35 caisses abricots et 30 do prunes, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 13 oct 31 et 33 rue Gravier

UNE pompe aspirante et refoulante complète de 110 gallons par TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 13oct—4 27, rue de la Vieille Levée

Aux Médecins.

Excellente occasion.

A VENDRE pour cause de départ, motivée par des raisons de santé, une fort jolie propriété, maison de résidence, avec toutes ses dépendances; et y attenant une belle pharmacie, bien fournie d'excellents produits chimiques et de médicaments de bonne espèce. Ces propriétés sont situées dans un village assez populeux qui traverse le chemin de fer des Opelousas. Une personne intelligente qui voudrait tenir seulement la pharmacie, pourrait y faire de bonnes affaires; mais le tout conviendrait mieux à un médecin. On donnera un ou deux de crédit à l'acquéreur. On peut traiter de gré à gré jusqu'au 15 novembre prochain, seulement.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau de ce journal. 13oct—12t

ORGE ET HOUBLON—Nous avons et aurons constamment en magasin de l'orge et du houblon de première qualité, pour les brasseurs. Les ordres, pour n'importe quelle quantité, seront remplis avec promptitude. Ces articles seront expédiés en sacs de quatre boisseaux, à vendre par

E J HART & Co, 13 oct 77 et 79 rue Tchoupitoulas

KETCHUPS—300 douzaines bouteilles et demi bouteilles; SALAIS—300 douzaines; SEL EN CAISSES—110 caisses; POIVRE DE CAYENNE—100 caisses, à vendre par

E J HART & Co, 13 oct 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait en cette ville sous la raison de veuves SIMONIN & TOURNERY est dissoute d'un commun accord à compter du 10 du présent mois, et que Mme veuve Simonin est seule chargée de la liquidation de la dite société.

Nouvelle-Orléans, le 11 octobre 1855.

Veuve SIMONIN, Veuve TOURNERY. 13 oct—3

A LOUER—Le premier étage du magasin situé à l'encoignure des rues Chartres et Bienville, au-dessus de l'établissement de Boisse. Ce local est des plus convenables pour un dépôt d'importation de marchandises.

S'adresser chez J. BOISSE, sur les lieux. 16 oct

A louer par bail, livrable au 1er novembre.

Une belle résidence pour famille, située rue Tremé près l'encoignure Bayou. La bâtisse est presque neuve, et très bien distribuée. Elle est située dans le quartier le plus salubre de la ville. Les omnibus passent continuellement et régulièrement à l'encoignure Bayou.

S'adresser à la grocerie de Eugène Lemaire, encoignure Dumaine et Tremé. 12oct—1 nov

CABINET DE LECTURE FRANÇAIS.

Rue Ste Anne No 56.

Abonnement au mois et au volume. Vente et achat de livres d'occasion.

AMAND BERTHELON

Remise à vendre.

On offre à vendre à l'amiable, pour cause de changement d'affaire, une grande remise bien achalandée, située au 2e District.—Pour les conditions, s'adresser au bureau de ce journal.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses sucre blanc et brut de la Havane, en débarquement du brig William Clark, venant de la Havane.

A vendre par R. CAMBUZAC & CO 12 oct No 25, Vieille Levée.

PAR le navire Trenton, de Bordeaux: 100 caisses vin [illegible]; 100 do do [illegible].

A vendre par [illegible] TAMBOURY, [illegible] et St-Louis

BUREAU DU CONTROLEUR.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1855.—No 2991.

ATTENDU que John W. Hoffman n'a pu fournir et faire exécuter à la satisfaction du Conseil, pour l'achat des revenus de la Quatrième Section des wharves de cette ville, située entre la ligne inférieure du ferry de la rue du Canal et la ligne inférieure de la rue Toulouse, chemin 2 est dit dans l'article 4 de la section 2me de l'ordonnance No 2364; par conséquent:

IL EST RESOLU, que le Contrôleur est par les présentes autorisé de vendre, après cinq jours d'avis dans le journal officiel de la ville, les revenus de la Q[illegible] situés entre la ligne inférieure du ferry de la rue du Canal et la ligne inférieure de la rue Toulouse, comme il est dit dans l'article 4 de la section 2me de l'ordonnance No 2364—sujets à tous les termes et conditions mentionnés dans la dite ordonnance No 2364, en vigueur en vertu de la dite loi, le 16 août 1855. L'acquéreur recevra les dits wharves à partir du 1er octobre courant, et la ville remettra ou déduira à l'acquéreur les revenus provenant des dits wharves qui pourront avoir été perçus à compter du commencement des revenus les frais de perception.

(Signé) E. L. TRACY, Président du Conseil des Assistants Aldermen.

(Signé) J. J. LAGENRUHL, Président du Conseil des Aldermen.

Approuvé le 11 octobre 1855.

(Signé) JOHN L. LEWIS, maire.

Avis est par le présent donné que JEUDI prochain, 18 du courant, j'adjugerai à mon bureau, à midi, la ferme des wharves de la dite section.

12oct—5 O. DE BUYS, Contrôleur.

Lait pur.

LE soussigné prévient le public qu'à partir de samedi, 6 courant, il tiendra un dépôt de lait naturel, tiré directement de sa vacherie, seul moyen de pouvoir le garantir comme non sophistiqué. On trouvera toujours à son dépôt un pâte-lait, de sorte que ses pratiques pourront s'assurer par elles-mêmes de la pureté du lait qu'il débite. Le dépôt est établi à l'angle de la halle à la viande et de la rue St-Anne, au débit de café au lait, connu sous le nom de "California Stand". Le soussigné livrera, sur commande, du lait aux familles, aux navires, aux bateaux à vapeur, etc. Le dépôt sera ouvert de 4 à 6 heures du matin et de 4 à [illegible] heures du soir.

6oct—1m J. LACOSTE.

A. BARRAUD,

49, rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir les personnes qui l'honorent de leur bienveillant patronage, qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages de France, un assortiment des plus complets, consistant en:

Coussins d'hiver, noires et fantaisie.
Pantalons de Flandre.
Mousselines bottes, pour hommes et pour dames.
Rasoirs en tout genre.
Parfumerie, huiles antiques, extraits d'odeurs,
Pommades, savons assortis.
Savon de Marseille de Pinaud, d'amande amère, au suc de laitue, eau vulnéraire, eau de Cologne de Pinaud, de Jean Marie Farina, etc., etc.
Assortiment complet de velours pour chapeaux, faux cheveux, perruques, parures, frisons, nattes, velours de toutes les nuances et toutes les largeurs.

M. Barraud ayant aussi reçu un bel assortiment de cheveux, s'offre, comme par le passé, à faire et à réparer nattes et frisettes.

Il donne aussi des leçons de coiffure d'après les dernières modes.

16 oct A. BARRAUD.

Aux Coiffeurs Barbiers.

LES soussignés viennent de recevoir de Liverpool leur assortiment de coutellerie de Rodgers, CANIFS, CISEAUX, RAZOIRS, &c.

Aussi les célèbres rasoirs de Butcher, dit Rattiers, spécialement à l'usage des barbiers.

Toujours en magasin un assortiment de brosses à tête, à dents, et brosses de tout genre, peignes en gomme élastique, cuirs à rasoir, et un assortiment complet d'articles convenables à la vente de détail, à vendre à bon marché, chez

U. A. POLLARD & Co, 15 oct No 76 rue du Canal, près Chartres

MAGASIN DE TAPIS,

No 19, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à miroirs, en drogues et en toile; tapis de table et de piano; toiles en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des appartements, corridors, &c. &c. Le tout aux plus bas prix du marché.

A. BROUSSEAU & Co 16oct—6 19 rue de Chartres

RECU par le Globe, du Havre: 150 paniers champagne Royal Hunter. A vendre par V & E MAIGNAN, 17 oct 95 et 97 de Louis

FDO DE FUENTES & Co, ont transporté leur magasin du No 22 au No 28, rue de la Vieille-Levée. 9oct—1m

MADAME SIMONIN,

Rue de Chartres 95.

A l'honneur d'informer sa clientèle et les dames en général qu'elle attend par les prochains arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de haute nouveauté pour dames, comprenant tous les articles de toilette, tels que: chapeaux, coiffures, mouchoirs, chemisettes, manches, bonnets, robes de chambre, [illegible], dentelles, corsets parisiens, &c.

Mme SIMONIN se charge comme par le passé de toute espèce de commission.

18oct—1m

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX, 108, rue Chartres,

Débalie en ce moment un vaste assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS

Reçus par le Mulhouse, du Havre.

CET envoi comprend une variété considérable de papiers entièrement nouveaux et d'une recherche de dessin et de coloris vraiment admirables. A ceux qui estiment le luxe des tentures d'appartement, il peut recommander une papiers suivants, entre autres.

Papiers chinés fond blanc à feuillage gris frangé d'or,
Papiers satinés do do do;
Papiers marquetés de do do;
Papiers velouté laine brochés soie et or;
Papiers veloutés blanc sur blanc fond brun;
Papiers veloutés or rouge, tenture gothique gravillonnée et couleur d'eau nouvelle, avec gaufrage en relief;
Papiers satin, nuancé ou glacé, blanc sur blanc, fauvill d'or;
Papiers glacés, à fleurs, admirables de coloris et de dessin;
Papiers décors velours et or, à panneaux blancs, corniches, pilastres, bases, &c. &c.
Bordures correspondantes.

Aussi—Un vaste assortiment de papiers fond-blanc d'habitation, velours, &c. Papiers ordinaires et de qualités supérieures, de bas prix.

Il offrira le tout d'aussi bonnes conditions qu'il ne puisse y avoir de trop médiocres.

16 sep DELCROIX, 108 rue Chartres.

P. RIMAILHO & Co.,

93, rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

IMPORTATEURS

De marchandises françaises, anglaises et allemandes; Bonneterie, Mercerie, Broderies et une grande variété d'articles de fantaisie.

RECU par les navires Mulhouse du Havre, Cosmos et Pyramide, de New York, un très grand assortiment de:

Bonneterie en laine et en coton,
Lainages pour enfants, mouchoirs en fil et en soie,
Gants en soie et en peau,
Bretelles, cravates françaises, dentelles et broderies, parfumerie, mercerie, jouets d'enfants, &c. &c.

A vendre en gros, à des conditions très libérales et à des prix très avantageux pour l'acheteur.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir visiter nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.

Dépôt des véritables aiguilles Warrin.

8 sep—6m

Librairie française de VVE. HEBERT & Cie,

149 rue de Chartres,

OUVRAGE DE MEDECINE HOMŒOPATHIQUE.

HAHNEMANN, médecin homœopathique; (A. Chaye); L'homœopathie et ses détracteurs, (A. Chaye); Nouvelle homœopathique, (Hering); Pratique homœopathique; La médecine des adolescents; (A. Magnan); Conseils d'hygiène, par le Dr G. Tessereau. 8 oct

CIGARES ET CIGARETTES de la Havane—4 barils cigarettes Figaro, et 180,000 cigares différentes grandeurs, Londres, Millar, Regalia, Media Regalia, Conchas, Cazadores de Partagas, Cabanas, Damas, Perfeccion, Intimidad, Washington et Col, en débarquement de la goëlette G H Montague, venant de la Havane, à vendre par

BORNIO & FRERE, 2 oct 44, rue Gravier

PATATES—480 barils prime Louisville, en débarquement du Shotwell;

OIGNONS—75 barils de l'Ouest do do

SOURKROUT—50 barils nouveau, do do

POMMES—Quelques barils de choix, en magasin,

HARICOTS BLANCS—100 barils et sacs, petits et gros,

POMMES SECHES—100 boucauts séchées au soleil,

POIS cassés—PATATES—PECHES SECHES—ALL, Sel gros et fin, en magasin et à vendre par

DONNELLY, BEZZINA & Co. 9 oct 61, Tchoupitoulas

Richard, Aldigé & Co.

Importateurs de marchandises françaises et étrangères,

25, rue de Chartres,

REÇU par les derniers arrivages du Havre: *Nouveautés françaises nouveautés de Gros Ordre et autres; différentes nouveautés laines, Mouchoirs de soie et de batiste, Collerettes, &c.*

En consignation: 3 caisses veaux cirés, marque Larne et Gauban.

12 caisses mousselines petits carreaux et rayures;
Un drawback.—10 caisses fusil;
3 caisses Brandies;
3 caisses Bitter;
200 paniers champagne première qualité.

7 oct

EN débarquement du navire Trenton, de Bordeaux—

60 barriques vin rouge St-Emilion;
20 do do St-Estèphe;
50 caisses vin vieux Château Lafitte;
20 do do Bauzan;
10 do mastic à bouteilles;
10 do liqueurs supérieures;
3 do saucissons;
3 do fraises au jus de Rodel;
200 boîtes petits pois au beurre do;
100 do truffes do;
75 do conserves;
10 paniers bouteilles à Cognac;

A vendre par FRERES FRERES, 8oct 307 et 309, rue Royale enc. Dumaine

HUILE DE CHARBON—75 barils en débarquement du navire Delaware;

SODA ASH—20 boucauts,

THE—100 demi-caisses thé Pouchong et [illegible];

CAMPHRE—15 caisses de 50 livres chaq;

CHANDELLES—150 caisses de Judde;

INDIGO—50 paquets de Carracas et 10 caisses de [illegible];

VIN ROUGE—30 barriques et 2000 caisses vin rouge de Bordeaux, en débarquement et en magasin, à vendre par W. P. VREDENBURGH & Co, 9oct 73, rue Tchoupitoulas

LA MAISON LELIEVRE, LIBRAIRE, 220, rue Royale,

VENANT de renouveler entièrement son stock de marchandises, annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vendra AUX PRIX D'EUROPE tous les articles reçus récemment des dernières parties de l'Europe.

Nous prévenons les personnes qui attendent après nos marchandises reçues par le Mulhouse que nous sommes en mesure de leur livrer les quantités demandées par elles.

Nous donnons le même avis à tous nos marchands de la campagne.

Nous croyons inutile d'assurer au public que notre assortiment de livres d'éducation et celui de bonne imprimerie sont constamment des plus complets et que nos livres d'instructions sont toujours certains de ses choix d'instructions les plus répandues... Continuellement en magasin, un magnifique assortiment de littérature religieuse, histoire, dogmatique, philosophie, articles de fantaisie du meilleur goût, &c. et le tout à un prix EXTREMEMENT REDUIT. 24 sept

Excellente occasion!

Mobilier de l'hôtel des Etrangers à vendre à prix réduit.

LE BAIL SERA RENOUVELÉ.

CET établissement, situé rue de Chartres No 145 à la croisée de MM. les habitants et marchands de la campagne, peut réaliser de bons bénéfices. Pour traiter des conditions, s'adresser à l'hôte même, ou rue Conti No 16, au premier.

4 oct—15f D. TROSCLAIR.

Ouverture de marchandises de saison.

P & E REILLY annoncent au public qu'ils EXPOSERONT DEMAIN, lundi, leur stock de MARCHANDISES SECHES DE FANTAISIES DE PAYS et de SAISON, comprenant toutes les couleurs, broderies, mantelets du dernier genre et toutes sortes de marchandises sèches. 8 oct encoignure Canal et Royale

VINS rouges en barriques, demi barriques, barils et en caisses, de toutes qualités; à vendre par [illegible] B. TALAMON, 162 rue Royale

Soieries et Marchandises Sèches de fantaisie.

VENTE EN GROS.

J. G. PEPPARD & CO., 55, RUE GRAVIER,

Ont maintenant en magasin leur NOUVEAU STOCK DE SAISON,

Comprenant: SOIERIES, SATINS, MOUSSELINES DE LAINE, CACHEMIRES, MERINOS, ALPACAS, RUBANS, GARNITURES DE ROBES, MOUCHOIRS, VOILES, GANTS, BRODERIES, CHAPEAUX DE DAMES, SOIE ET PAILLE, FLEURS ARTIFICIELLES ET ARTICLES DE MODES.

—Egalement—

Manteaux et Mantelets,

Sur lesquels ils appellent l'attention des marchands de la campagne. 27sept—3m

LAGAY & LECANU,

36, rue de Chartres,

Importateurs de confections

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANS.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Cahawba, de New York, un très grand assortiment de confections d'hiver, comprenant tous les derniers genres, que nous offrons en vente à très bas prix.

LAGAY & LECANU, 11 oct 36, rue de Chartres

ROBES DE CHAMBRE—5 malles robes de chambre velours, doublées soie, Paris haute nouveauté; à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

MANTEAUX TALMA—5 malles manteaux pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU 36 rue de Chartres 11oct

12 MALLES costumes d'enfans, en velours de soie, casimir, drap &c. Napolitaines, Algériennes, Russes &c., haute nouveauté, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres 11oct

CHEMISES D'ENFANT—300 douzaines, genre nouveau. 100 douzaines bretelles d'enfans, 100 do cravates do assorties &c. à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

500 DOUZAINES chemises peau, caleçons pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres 11oct

20 MALLES gilets pour hommes, jeunes gens et enfans, en velours, peluche, satin, casimir, soie &c., à vendre par LAGAY & LECANU, 11 oct 36 rue de Chartres

PARDESSUS FRANÇAIS—40 malles pardessus français, drap pilots, coton &c., article nouveau, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

PANTALONS—25 malles pantalons pour hommes, jeunes gens et enfans, en casimir fantaisie, haute nouveauté, à vendre par LAGAY & LECANU 11oct 46 rue de Chartres

40 MALLES pardessus, paletots et sacs en drap pilote, castor, casimir, drap &c; pour hommes, jeunes gens et enfans. Articles ordinaire et très bon marché, à vendre par LAGAY & DECANU, 11oct 36 rue de Chartres

Bottes, Souliers et Brodequins,

En débarquement du navire Golden Cross: cent trente caisses de brodequins et souliers pour hommes, enfants et femmes, et un assortiment de bottes. En magasin, chapeaux feutre et laine de toutes grandeurs et couleurs, pour hommes, à vendre à bas prix par

J M GOULD & Co, 26sept No 8, rue des Magasins.

Vermicelle et Macaroni.

LE soussigné, agent d'une grande manufacture de vermicelle et macaroni du Kentucky, est prêt à fournir aux commerçants de cette ville ces deux articles bien supérieurs à toutes qui a été fourni jusqu'à ce jour et à des prix très limités.

ANT. GIRAUD, 20sep 44 Vieille Levée

A louer

POUR le 1er novembre prochain: le premier et le second étage d'une GRANDE MAISON, sise rue St Pierre, No 160, entre Bourgogne et Dauphine. Chaque étage se compose de quatre belles chambres, dont trois à feu. Il y a un balcon au premier.

Avec quatre chambres de domestiques, cuisine et dépendances, cour, etc. Le tout est en bon état, et la façade va être remise à neuf.

S'adresser au Dr ROUANET, qui occupe le rez-de-chaussée et qui désire louer à une seule famille, à l'année, $60 par mois, compris les water-works et l'éclairage au gaz de l'entrée de porte cochère.

15oct

A LOUER—Une maison haute en briques, située rue Pythade, une porte au-dessus de la rue Tonti. Les clés seront livrées le 1er novembre. Pour les conditions, s'adresser à X. LAMBERT. 15 oct No 64, rue des Magasins.

A LOUER—La maison No 137, rue Condé, encoignure Hôpital. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 15 oct 39 Nouvelle Levée

A LOUER—A partir du 1er octobre prochain, le magasin No 22, rue Poydras, près la rue Tchoupitoulas, occupé en ce moment par MM. Rogers, McGuire & co.

S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 16 sept 47, Bienville

A LOUER.

Le magasin à quatre étages No 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane, occupé en ce moment par MM. J. L. Beck.

La maison et le magasin No 100, rue Royale, près l'encoignure Conti.

La maison et le magasin No 56, rue Conti entre Royale et Chartres, presqu'en face de la Banque de la Louisiane.

Deux bureaux dans la bâtisse No 18 Exchange Place, près l'encoignure Canal. Possession en sera donnée le 1er novembre.

La maison et belle maison No 166 rue du Canal, une porte après Christ Church, entre Dauphine et Bourgogne.

S'adresser à C. R. Kennedy, No 16 rue Tchoupitoulas, ou No 166 rue du Canal. 22sept—1m

A LOUER par V. Roumage, No 91, rue Royale:

Deux maisons, Nos 158 et 160, rue Dumaine;
Des studios encoig. des rues Bayou et Marais;
Deux maisons, Nos 63 et 71 rue Victoire, 3e Dist.;
Trois Magasins, Nos 64, 65 et 66, Nouvelle Levée;
Un magasin encoig des rues Nlle Levée et Girod;
Un magasin, No 105, rue Girod;
Un magasin, No 105, rue St Charles;
Un magasin encoignure Cirque et Girod;
Un magasin, No 167, rue Toulouse
Un magasin, No 23, rue d'Orléans, près l'Arsenal.
5 sep—3m

A LOUER—Une grande maison située rue Royale, entre les rues Conti et St Louis. S'adresser à C. K. SCHMIDT, 15oct—6m No 5, rue St Pierre Maison Pontalba

A LOUER.

Un bon Bureau au No 9, rue Gravier, à partir du 1er novembre prochain.

S'adresser à O B GRAHAM, 10 oct rue Gravier 96.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr L. DUPERRON, Dentiste,

A transporté son cabinet au No 80, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.

Ouvert depuis huit heures du matin à quatre heures du soir.

IMPERIALES et autres marchandises pour le marché du Mexique.

Reçu tout récemment par les navires Martha J. Ward et J. P. Harward, venant de Liverpool,

40 balles Impériales de 36 pouces, belles qualités.
12 do indiennes anglaises de 34 pouces.
10 do plattilles de 7/8 et 7/8.
10 " Britannias et Créas " "
6 " Chambres toile, devant simple et brodée.

Egalement:

Un assortiment général de tous ce qui convient pour le commerce de la ville. A vendre par

O. B. GRAHAM, 16oct. No. 96, rue Gravier.

Chocolats à la Crème.

CHOCOLATS A LA LIQUEUR.

Fabrique de chocolats à la vapeur de LOPEZ & Cie,

95, RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS.

A dater de ce jour nous aurons constamment en magasin, pendant toute la saison, nos délicieux Chocolats à la crème et à la liqueur.

On trouvera également chez nous un grand choix de chocolats et confiseries qui sont manufacturés fraîchement tous les jours.

Venez et jugez.

LOPEZ & Cie, 1'oct—13,17,22,29,1,5 95, rue de Chartres.

Succession d'Augustine Sauliand.

AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession d'avoir à remettre au soussigné une note de leurs créances, avec les preuves à l'appui.

MICHEL CAUTONI, Exécuteur testamentaire, Mobile Landing No 3, 13 oct—13,17 20 près la rue Julie

EN débarquement du navire Trenton, de Bordeaux:

30 barriques de vin rouge pour famille;
10 barils d'eau de vie, en magasin, à vendre par
9oct JEAN FISSE, enc St Pierre et Royale

A LOUER—Une maison de résidence, située rue Royale No 158, entre les rues St-Louis et Toulouse. Possession en sera donnée le 1er novembre.

S'adresser à EDW. SHIFF & Co, 11oct—3p Rue Commune, 19 3

A LOUER.

LE magasin en briques à trois étages, No 7 Conti, entre Chartres et Levée, et un autre magasin dans la rue de ce dernier sera donnée le 1er novembre. S'adresser à A PEPIN & Co, 11 oct Magasin Rouge

ON demande un jeune homme parlant l'allemand et l'anglais, et s'entendant à la vente des marchandises sèches.

S'adresser à A PEPIN & Co, 11 oct Magasin Rouge

Une bonne occasion!

A VENDRE à bas prix, le fonds et installation d'un magasin de cigares, rue Tchoupitoulas No 28. S'adresser à D. BORNIO Jr, 11 oct—6f 34, rue Gravier

Maison Vve Hébert & Co.

149, rue de Chartres.

Avis aux souscripteurs aux publications françaises.

Reçu par le Granada, un nouvel envoi de divers ouvrages de sciences, d'arts, de littérature et de modes. 15 sep

WHISKEY TUSCALOOSA—En débarquement du steamer Ohio—84 barils, à vendre par

QUETROUZE & LARGSDORFF, 10 oct 13 & 15, rue St Louis

EN débarquement du navire Trenton, venant de Bordeaux—

104 caisses fruits à l'eau de vie assorties;
35 do do do tout abricots;
30 do do do tout prunes;
2 do do do de poires;
1 do do do de pêches;

Cerises à l'eau de vie.

300 caisses de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Trenton;

Eau de vie—Rhum supérieures.

5 demi pipes cau de vie Mme Chretien jeune 1815,
5 quarts do do do do;
5 demi do do Celebrated Brandy vine 1815
72 quarts pipes do do du do;
37 barriques vin rouge St-Julien Médoc, en débarquement du navire Trenton.

Vins en caisses en drawback.

200 caisses vin rouge ayant droit au drawback; en débarquement du navire Trenton et à vendre par

A CARRIERE, 10oct 25, Vieille-Levée

A louer pour le 1er novembre prochain,

Une belle maison en briques, à trois étages, cour avec cuve en pierres plates, citerne, grandes dépendances à domestiques, cave, &c.

Ladite maison est située rue Esplanade No 77, entre Chartres et Royale.

S'adresser à C. CAVAROC & Co, 9sep—12f 144, rue Royale

BRODERIES, DENTELLES, &c, &c.

Magasin à bon marché

De HARRY,

185 RUE DU CAMP 185

VALENCIENNES et dentelles riches;
Cols jaconats français brodés;
Chemisettes et cols de mousseline suisse superfine;
Collerettes valenciennes et dentelles fil;
Manchettes valenciennes et dentelles fil;
Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconat;
Mouchoirs batiste, riches, brodés;
Jupons brodés, chemises toile, corsets français, &c.

EGALEMENT:

Mantelets dentelle de soie, à $5 et $25.

Blouses en jaconas de cas

Robes organdy riches, à volants à $3 50 la robe.

HORACE HARRY, 185, rue du Camp,

Presque en face de l'église St-Patrick

EN débarquement du navire Trenton, capitaine Green, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés, 25 barriques VIN ROUGE St Julien.

9oct PAUL JUGE FILS & Co 27 rue St-Louis

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 31er août 1855.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire au dit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour; et en vertu de la troisième section d'un acte intitulé "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1853, et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, de la Première, Deuxième, Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1855,

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau à partir de cette date jusqu'à JEUDI, 25 octobre 1855, midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; les dits bons porteront la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente-sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an et devront être payés tous les six mois dans la ville de New-York, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'enveloppe les mots: "Propositions pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle-Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les propositions ou toutes les propositions.

Conditions de paiement: comptant, en n'importe quels bons de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1855.

Commissaires:

Jno L. LEWIS, maire,
OVIDE DE BUYS, contrôleur,
W. H. GARLAND, trésorier,
E. H DURELL, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.
J. EAGER, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.
C. B LEE, secrétaire.

La *Courrier* et *l'Orléanais* sont priés de reproduire cette annonce. 21 août jusqu'au 25 oct

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, peuvent être examinées tous les jours (excepté les dimanches), à la Cour du Recorder, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CLEMENT RAMOS, Recorder du deuxième district.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1855. 9oct—jusq 1er nov

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855 sont ouvertes et pourront être examinées, pendant le mois d'octobre 1855, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau du Recorder, Quatrième District, dans la rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philip, tous les jours, excepté les dimanches.

H. JACKSON, Recorder du quatrième district.

Nouvelle-Orléans, 4me district, 29 sept. 1855. 9oct—jusq 1er nov

Assessement et taxes pour l'année 1855.

LES LISTES D'ASSESSEMENT pour le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, resteront ouvertes (pour être examinées et rectifiées) durant trente jours, à partir de cette date, au bureau No 29, City Hotel, encoignure St Charles et Lafayette, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin que toutes personnes qui se croiraient lésées, puissent réclamer et faire rectifier les listes si elles ne sont pas exactes.

Nlle-Orléans, 2 octobre 1855.

GEORGE F. BRIGHT, recorder du Premier District.

2 oct—4nd nov inclusiv.

POUR LA TOUSSAINT.

800 couronnes à immortelles,
Idem en immortelles,
Idem en perles avec inscriptions,
Idem en fleurs artificielles.

Plus un grand assortiment de fleurs et guirlandes pour ornement de tombes, à vendre au plus bas prix chez LELIEVRE, 2 oct 210 rue Royale

HOTEL ST-LOUIS, Nlle-Orléans.

LE soussigné annonce à ses amis et aux voyageurs qu'il a loué à bail ce magnifique hôtel qui a été complètement réparé pendant l'été, et sera ouvert le 15 du courant.

Prix de la pension.........................$2 50 par jour.

L'hôtel St Louis sera comme par le passé un des établissements de première ordre. Le soussigné s'engage à ne rien négliger pour en maintenir la réputation et le rendre digne, sous tous les rapports, de la protection du public et des voyageurs.

6oct—3me CHAS. L. GUMBEL.

C. DUHAMEL, opticien,

50, rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

A toujours en magasin un immense assortiment de lunettes pour toutes les vues. Les verres périscopiques, à double foyer, pour la vue de loin et de près, nouvellement inventés, qui se mettent sur les yeux, et qui sont parfaitement commodes et pour l'appréciation grand perfectionnement, il prévient ses pratiques que ces verres sont, d'après l'opinion des connaisseurs, les meilleurs pour la vue. Ceux qui ont des lunettes [illegible] peuvent en faire leur choix.

POUR LES PLANTEURS:

Thermomètres à sucre, pèse-sirops, bi-salite, &c., aréomètres.

Un grand choix de microscopes, de longues-vues marines et de campagne; lorgnettes de théâtre, (nouvelles jumelles très portatives, à 12 verres, d'une très grande pouvoir grossissant).

Tous les instruments employés pour l'arpentage; tels que théodolites, cercles répétiteurs, niveaux, boussoles, transits, &c. Instruments pour la marine: sextants, octants, baromètres, &c; machines électriques et pneumatiques, cadrans solaires, &c. &c. et tous les instruments nécessaires à la physique, la chimie, les mathématiques, la chirurgie et les sciences en général.

AUX BIJOUTIERS:

Un lot de bijouteries assorties à vendre en gros, ainsi qu'un grand assortiment d'objets de fantaisie riches, tels que porte-cigares, [illegible], [illegible], bracelets, bagues, à bijoux incrustés d'or, garnitures de bouton, brosses, de dentelles, &c. &c.

C. Duhamel entreprend toutes les réparations d'instruments et contrats, [illegible] de [illegible] en tous genres de montres.

Machines électro magnétiques du docteur J Smith, pour guérir les rhumatismes. 12 oct

AVIS.

Lagay & Lecanu,

36, rue de Chartres,

INFORMENT respectueusement les familles de la Nouvelle-Orléans qu'ils ont reçu de France et du Nord un très grand assortiment de linge pour enfants et jeunes gens de tout âge. Le grand variété des étoffes et la grâce et du des modèles leur font espérer que, comme par le passé, le public voudra bien continuer le bienfait de leur préférence, ce qu'il a réellement le confiance de leur nombreuse clientèle.

LAGAY & LECANU, 4 oct 36 rue de Chartres

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

OFFRENT en vente, au prix de manufacture, un grand assortiment de redingotes et de paletots en drap de saison, pour hommes, jeunes gens et enfants. Les étoffes, de qualité supérieure, sont garanties de [illegible] de soie. [illegible] en toute qualité.

LAGAY & LECANU, 4 oct 36, rue de Chartres

INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY,

DIRIGÉ par un conseil d'inspecteurs nommés par l'Etat, est sous la surintendance du col. E. W. Morgan, gradué distingué de West Point, et ingénieur pratique expérimenté.

Les cours d'étude sont les mêmes que ceux des meilleurs collèges, avec l'addition d'un cours plus étendu en mathématiques, de génie civil, d'architecture, etc. et de dessin appliqués aux beaux-arts. Ceux qui veulent se destiner aux professions de commerce, de même [illegible] les langues modernes.

La neuvième année commencera le 10 septembre et continuera jusqu'au 14 juin 1856.

Le prix est de $100 par semestre.

On est autorisé à en référer à l'hon. Jefferson Davis, secrétaire de la guerre; à MM. Shotwell & Sis, à Louisville; à MM. Ward, Saunders et Hunt, à la Nlle-Orléans.

S'adresser au surintendant "Military Institute Kentucky" ou au soussigné.

P. DUDLEY, Président du Conseil. 4sept—6com vàc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et Nouveautés au No 17, rue de Chartres entre Douane et Canal. 4 oct

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la faillite Dessinville & Co sont priées de les présenter, dans les jours qui suivront cette date, à E. GIQUEL, syndic 4 oct—10 No 16, Chartres

Institut Jefferson,

53, rue [illegible], Nouvelle-Orléans,

[illegible] LOSS.

CETTE institution est ouverte. Les élèves devront rentrer le plus tôt possible. Les parents qui ont l'intention d'envoyer leurs enfants à cet établissement, sont priés de bien envoyer au commencement de la session. 9oct

Changement de domicile.

JULES BOISSE a transféré son magasin de parfumerie et d'articles de Paris, ainsi que son salon de coiffure, à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 2 oct

BOISSIE & J. JACQUES.

Ferblantiers, Lampistes et Plombiers.

ONT transféré leur magasin, de la rue de Chartres No 94 au No 46 rue Conti, entre le Passage de la Bourse et Chartres. Ils fabriquent toute espèce de travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège et baquets en tous genres; installations de bains et douches. Ouvrage de bâtiment en tous genres. Couvertures en zinc, garanties.

On demande deux ouvriers 8oct—15f

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.

R. H. MORSE, Propriétaire. 11sept—3f

CHAMPAGNE—125 paniers de l'excellent Champagne de Vve Clicquot Ponsardin.

Vins.

1000 caisses vin rouge ordinaire,
500 do bon vin rouge de table,
300 do do excellent
200 do vin blanc Haut Sauterne et Ht-Barsac
30 barils vin de Bourgogne,
20 do Madère de Banella,
8 do Madère supérieur, importation directe.

Fruits à l'eau de vie.

100 caisses fruits assortis à l'eau de vie, F. Chermont & Co, Bordeaux.

Amandes.

25 caisses amandes nouvelles à coque tendre.

Champagne.

25 paniers Champagne Venoge,
20 do do de Monscourt, en bouteilles,
20 do do do 1/2 do

A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 8 oct—10 No 28, Vieille-Levée

CIGARES—1,600,000 cigares de la Havane de toutes les différentes grandeurs, tels que Regalia, Media Regalia, Cazadores, Conchas, Pressados, Londres, Millar, Medianos, Brevanos, Ultra-derdos, cigares de premières. Trabucos des marques les plus célèbres: Partagas, Perfeccion, Cabanas, Intimidad, Sultana, Montero, Sol, Washington, Sala, Roman, &c. En magasin.

TABAC EN FEUILLE DE LA HAVANE—40 balles garanties Vuelta Abajo, de première qualité, pour cigares et tripes. En magasin.

CIGARETTES—25 barils cigarettes de la Havane, importées dernièrement; marques: Garcia, Espagnola, Honradez, Figaro, Distinguido et Cierva.

En magasin et à vendre par BORNIO & FRERE, 1er oct No 34, rue Gravier

LA MAISON LELIEVRE, LIBRAIRE, 210, rue Royale,

ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir par le [illegible] [illegible] MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE FOURNITURES POUR BRODERIES, [illegible] au bon goût, et [illegible] [illegible] [illegible] prix excessivement modérés. 18 sept